

GPS&O vote la motion d'opposition au projet Ligne Nouvelle Paris Normandie

Les élus de Grand Paris Seine & Oise ont voté à une large majorité, 97,54% des suffrages exprimés, la motion d'opposition au projet de la Ligne Nouvelle Paris Normandie, ce 27 juin 2024 lors du Conseil Communautaire. Ce vote marque l'entrée en résistance du territoire contre ce projet inacceptable, dont le coût s'élèverait entre 10 et 15 milliards d'euros pour un gain de 10 minutes seulement.



NON
À LA LIGNE NOUVELLE
PARIS-NORMANDIE

**UN PROJET INACCEPTABLE
POUR LE TERRITOIRE**

Les élus de la Communauté urbaine dénoncent ce projet aussi coûteux pour les finances publiques de la France que dévastateur pour le territoire. Ils lancent un appel à mobilisation des habitants et les invitent à signer la pétition « **NON à la Ligne Nouvelle Paris-Normandie (LNPN), ensemble sauvons notre territoire !** » sur [gpseo.fr](https://www.gpseo.fr) : S'opposer à la LNPN | GPSEO

<https://www.change.org/p/non-%C3%A0-la-ligne-nouvelle-paris-normandie-lnpn-ensemble-sauvons-notre-territoire>

La LNPN : le train de la dette

A l'heure où la dette de la France s'élève à 3000 milliards d'euros, ce projet coûterait entre 10 et 15 milliards € pour seulement 23 trains par jour et 10 minutes de gagnées, soit plus d'1 milliard € la minute ;

Ce projet n'a fait l'objet d'aucune étude de besoin et a d'ailleurs été abandonné par 3 fois (en 2004, 2010 et 2012), notamment pour son absence de rentabilité ;

Ce projet est exclusivement au bénéfice des Normands mais son coût serait assumé par l'ensemble des contribuables, dont les habitants de GPS&O qui n'en subiraient que les nuisances ;

La LNPN : une opacité entretenue sur toute la ligne

Un manque total de transparence de l'Etat et de SNCF Réseau à l'étape de préfiguration du projet LNPN : zéro échange avec les élus de GPS&O sur l'opportunité de réaliser un tel projet, zéro analyse des bénéfices / risques pour le territoire ;

Une accélération de la concertation publique sans information claire sur l'évolution du tracé et ses impacts sur le territoire ;

La LNPN : la quadruple peine pour les habitants de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise

Un frein à la mobilité :

Ce projet ne prévoit plus d'arrêt à Mantes-la-Jolie ;

Ce projet ne permet pas la circulation des trains de marchandises qui seraient reportés sur les lignes actuelles (ligne J) au détriment des trains de voyageurs, alors même qu'un renforcement significatif du fret ferroviaire est annoncé ;

Ce projet impose des travaux d'envergure en gare de Paris Saint-Lazare (saut-de-mouton) qui entraîneraient de fortes perturbations pour l'ensemble des transiliens et de fréquentes interruptions de la ligne J ;

Ce projet impacterait considérablement le trafic routier et aggraverait les embouteillages sur l'A13, en raison du réaménagement des échangeurs autoroutiers et du rehaussement de certains ponts.

Une grave atteinte au cadre de vie :

Les 223 678 habitants des 24 communes traversées par le tracé subiront au quotidien des nuisances sonores (jusqu'à 65 décibels par passage) et une pollution visuelle directes ;

Les propriétaires en proximité de la ligne qui auront la chance de ne pas être expropriés et qui regarderont les trains passer au fond de leur jardin à plus de 200 km/h, subiront une dépréciation entre 15 et 35% du prix de leur bien immobilier.

Un massacre environnemental :

Une artificialisation de 198 hectares de terres agricoles et espaces naturels (soit 277 terrains de foot), en totale contradiction avec la loi ZAN ;

Une menace pour la biodiversité (dommages sur les écosystèmes, ruptures des corridors écologiques, ...), à l'opposé des principes de la loi Grenelle de l'Environnement et du PLUi ;

Un danger pour la ressource en eau avec le dévoiement de 2 à 12 points de captage répartis sur 8 communes.

Un préjudice pour l'attractivité économique du territoire :

Un impact fort sur les zones d'activité existantes à Aubergenville / Flins-sur-Seine (Chevries, Clos Reine, Marques Avenue), à Epône (Ardilles), et en projet à Flins-sur-Seine (SPIRIT et le parc photovoltaïque de Suez), à Aubergenville (data center)... Au total plus de 16 000 emplois sont en jeu ;

Le gel du projet de modernisation de la zone commerciale des Quarante Sous, à Orgeval, laquelle représente aujourd'hui 430 établissements pour 2200 emplois ;

La remise en cause du projet de clinique Vivalto à Aubergenville, fusion de deux établissements de santé, qui prévoit une capacité de 252 lits, 400 salariés et 100 praticiens libéraux.

Liens utiles

[Signez la pétition](#)